

LJP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2013/13

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 28 janvier 2013

L'an deux mille treize et le vingt-huit janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Luc CHAUSSIGNAND.

Date de convocation : le 21 janvier 2013.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11
votants : 12*

Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

***Présents : M. – CHAUSSIGNAND – TESTON – CROZIER – BEUGNET –
BOUAZZA- CORNET – FIALON – HILAIRE – JOLLIVET – VERNET –
VOLLE.***

***Excusés : M AUZAS a donné sa procuration à J-L CHAUSSIGNAND ;
Mme SALA.***

Absents : M. MAURIN - DELAZUN.

Mme Christiane CROZIER a été élue secrétaire.

Objet : Attribution du marché de travaux PVR La Grand Terre.

M. Jean-Luc CHAUSSIGNAND, Premier Adjoint, rappelle au Conseil Municipal la délibération N° 2012/14 du 21/03/2012 portant sur l'approbation de la PVR de La Grand Terre ainsi que le programme de travaux d'aménagement correspondant.

Le Premier Adjoint précise que les travaux font l'objet d'un marché passé selon la procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

.../...

LLD

L'AAPC a été publié au BOAMP le 19/11/2012.
La consultation s'est déroulée du 19/11/2012 au 11/01/2013 - 12h.
Huit entreprises ont présenté une offre.
L'ouverture des plis s'est déroulée le 11/01/2013 à 14 h en Mairie.

Après la vérification et le dépouillement des offres, le maître d'œuvre a procédé à l'analyse des offres.

Au vu du rapport d'analyse, l'offre de l'Ets FAURIE SAS est la mieux disante compte tenu des critères demandés.

Le Premier Adjoint propose donc au Conseil Municipal de conclure le marché de travaux de PVR La Grand Terre avec l'Ets FAURIE SAS 07 200 St Sernin pour un montant total de 253 873.00 € HT soit 303 632.11 € TTC.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'attribuer le marché passé selon la procédure adaptée à l'Entreprise FAURIE SAS pour un montant de 253 873.00 € HT soit 303 632.11 € TTC.
- CHARGE M. Jean-Luc CHAUSSIGNAND Premier Adjoint de signer le marché correspondant et tout autre document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 28 janvier 2013.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 29 janvier 2013.
Le 1^{er} Adjoint
Jean-Luc CHAUSSIGNAND.



.../...